Master 2025-2026 Arts plastiques et Art contemporain

Le Master Arts plastiques et Art contemporain s'inscrit dans la structure européenne du LMD (licence, master, doctorat) dont il constitue le deuxième cycle en deux ans.

Le Master forme aux multiples activités liées au champ de l'art contemporain dans leur grande diversité : pratiques artistiques contemporaines, analyses des productions artistiques actuelles, réseaux de diffusion de l'art contemporain, expositions et édition. Son principal objectif est d'explorer, d'expérimenter et d'interroger les démarches de création les plus récentes et leurs relations dynamiques avec le passé.
Une place importante est donc accordée à l'histoire, à la réflexion philosophique et à l'anthropologie, ainsi qu'aux articulations entre théorie et pratique.

Département Arts plastiques
Université Paris 8

Calendrier 2025-2026

Chaque semestre comporte 13 semaines de cours

Réunion d'information : lundi 22 septembre, amphi Y

Rentrée des cours hebdomadaires : semaine du 29 septembre

Fin des cours du premier semestre : vendredi 19 décembre

Récupération et cours intensifs : du lundi 6 au vendredi 23 janvier

Début du second semestre : lundi 26 janvier

Fin des cours du second semestre : jeudi 30 avril

Récupération et cours intensifs : du lundi 4 au vendredi 22 mai

Mémoires
Dates limites de dépôt

- du sujet de recherche : 7 octobre
- du document d'avancée du premier semestre : 8 décembre
- du document d'avancée du deuxième semestre : 7 avril
- du mémoire : 18 mai

Soutenances
semaine du 8 juin

Journée de la recherche master
vendredi 30 janvier

Cours de langue
Du 1er septembre au 12 octobre :
tests de langues du CDL pour le S1 2025-2026 via Moodle :
https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/ ;

17 septembre :
emplois du temps disponibles sur http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/ ;

Du 19 au 21 septembre :
préinscriptions aux cours du CDL du S1 2025-2026 via Moodle :
https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/ ;

22 septembre : début des cours du S1 2025-2026 au CDL (sauf calendriers spécifiques) ;

Du 3 au 16 novembre :
inscription pédagogique obligatoire en ligne via l'ENT des étudiants ;

29 septembre : début des cours d'anglais.

Cours d'informatique
Calendrier spécial :
http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/inscriptions-ec-informatique

Master 2025-2026
Arts plastiques et Art contemporain

Responsables pédagogiques

Direction de l'UFR Arts
Grégoire Quenault

Direction du département
Marian Nur Goni et Anna Seiderer

Responsables pédagogiques du Master Arts plastiques et art contemporain
Anne Creissels et Catherine de Smet

Responsables pédagogiques de la Licence
Olivier Cheval, Marianne Lécareux et Julien Audebert

Direction du département Photographie
Arno Gisinger

Responsable pédagogique de la Licence parcours Photographie
Aurélie Haberey

Responsables du parcours MEEF et du Capes
Emmanuelle Guédon et Tristan Mahou

Coordinatrice de l'agrégation externe
Sylvaine Laborie

Responsable de la mobilité internationale, étudiant·e·s de Paris 8 sortant·e·s
Tania Ruiz

Responsable de la mobilité internationale, étudiant·e·s des établissements étrangers entrant·e·s
Emanuele Quinz

Responsable de la revue *Marges* et de La Galerie
Jérôme Glicenstein

Responsables des parcours

Parcours ACSH

Responsabilité pédagogique et direction des études
Valérie Da Costa

Parcours EDAM

Responsabilité pédagogique et direction des études
Aliocha Imhoff et Clara Breteau

Parcours MEC

Responsabilité pédagogique et direction des études
Clélia Barbut et Nathalie Desmet

Parcours PHTP (Photo)

Responsabilité pédagogique et direction des études
Daphné Le Sergent
parcoursphoto(a)univ-paris8.fr

Accompagnement

Tutorat (aide aux inscriptions et accompagnement des étudiant·es)
tutorat.artsplastiques(a)gmail.com

Accueil handicap
accueil.handicap(a)univ-paris8.fr

Référente : Alice Lenay
alice.lenay02(a)univ-paris8.fr

Violences sexistes et sexuelles
Anne Creissels et Alice Lenay

anne.creissels(a)univ-paris8.fr
alice.lenay02(a)univ-paris8.fr

Contacts administratifs

Secrétariat de Master
Jean-Paul Jérôme et Marine Muller

Bâtiment A – Bureau A 069
secretariat.masterartsplastiques(a)univ-paris8.fr

01 49 40 66 02
01 49 40 70 14

Ouvert du lundi au vendredi
9h30-12h30 / 14h-16h

Horaires susceptibles d'évoluer, voir :
www.artweb.univ-paris8.fr/?Secretariat-1303

Secrétariat du département Photographie
Souria Achour-Tani

Batiment A - Bureau A065
secretariat.photographie(a)univ-paris8.fr

01 49 40 66 15

Codes et abréviations

Spécialités

ACSH – Art contemporain et sciences humaines

EDAM – Écologie des arts et des médias

MEC – Médiation, exposition, critique

PHTP – Pratiques, histoires, théories de la photographie

MEEF – Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Enseignement

UE – Unité d'enseignement

EC – Élément constitutif

ECTS – European Credit Transfer System

Cette brochure fournit les informations générales sur le Master et l'organisation des études.

Les cours, intitulés et résumés sont à consulter sur le site Artweb : www.artweb.univ-paris8.fr et sur les sites du master https://artsplastiques.univ-paris8.fr

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.
Il est recommandé de vous renseigner auprès du secrétariat ou sur le site Artweb.

Il est impératif de vous inscrire le plus tôt possible avec votre adresse « étudiant·e Paris8 » sur la liste de diffusion des Masters : www.artweb.univ-paris8.fr/?-Arts-plastiques

Liste des enseignant·e·s titulaires

Franck Apertet
Julien Audebert
Ismaïl Bahri
Clara Breteau
Sabine Bouckaert
Clélia Barbut
Olivier Cheval
Anne Creissels
Valérie Da Costa
Manuela de Barros
Catherine de Smet
Nathalie Desmet
Fabienne Flambard
Céline Flécheux
Jérôme Glicenstein
Emmanuelle Guédon
Aliocha Imhoff
Maren Köpp
Sylvaine Laborie
Alice Lenay
Marianne Lécareux
Antoine Leygonie
Tristan Mahou
Béatrice Martin
Félix Müller
Marian Nur Goni
Soko Phay
Marie Preston
Alisonne Perdrix
Emanuele Quinz
Achim Reichert
Patricia Ribault
Paul-Louis Rinuy
Mathilde Roussel
Tania Ruiz
Michaële-Andréa Schatt
Anna Seiderer
Hortense Soichet
Charles Villa

Enseignant·e.s du département Photographie

Paul Edwards
Arno Gisinger
Aurélie Haberey
Mathieu Harel Vivier
Anne Leroy
J. Emil Sennewald
Daphné Le Sergent

Le cursus de Master

Présentation

S'inscrivant dans l'UFR Arts de l'Université Paris 8 depuis plus de quatre décennies, le Master mention Arts plastiques et Art contemporain prend en compte deux grandes caractéristiques qui définissent l'identité d'un département Arts plastiques dans le cadre de l'Université aujourd'hui : une orientation générale marquée par l'attention portée à l'approche contemporaine de l'art, articulée à sa dimension historique ; une équipe pédagogique diversifiée dans ses compétences, qui vont de la pratique des disciplines du champ artistique (de la peinture à la photographie, à l'architecture, au design graphique, aux images interactives, etc.) aux savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) de l'art contemporain.

L'enseignement qui y est dispensé accorde une large place à la recherche-création, pratique de l'art et réflexion esthétique relevant d'un même questionnement. L'approche historique articule la situation présente à des contextes politiques, sociaux et culturels diversement distants, l'écriture de l'histoire de l'art actuel reste centrale. L'approche philosophique interroge l'art du point de vue de ses objets, de ses créateurs et de ses récepteurs. L'approche anthropologique pose la question des altérités et de la production située des savoirs. Toutes ces études vont de pair avec une attention particulière aux facteurs institutionnels et contextuels, aux phénomènes de réappropriation et stratégies de résistance, à l'impact des technologies et de l'environnement social, aux relations avec les autres arts et à l'ensemble de la vie intellectuelle.
La formation privilégie une articulation des savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) avec la pratique de toutes les disciplines qui interviennent au sein du champ artistique. Elle privilégie également la recherche d'un équilibre entre des cours théoriques et des cours pratiques ou des cours proposant un entrecroisement de la théorie et de la pratique.

Les compétences attendues des étudiant·e·s à l'issue de la formation du Master Arts plastiques et Art contemporain sont les suivantes : capacité à problématiser un projet ou une question artistique ; à contextualiser l'art dans l'actualité et historiquement ; à mettre en œuvre des savoirs plastiques et artistiques ; à analyser et interpréter l'image ou l'œuvre d'art ; à médiatiser un travail artistique ; à transposer une question artistique didactiquement.

Il s'agit ainsi de donner des bases solides de conceptualisation, de réalisation, de communication et de rédaction en vue d'une préparation à la création plastique, à la recherche (doctorat), ou à la médiation artistique, objectifs que vise la mention au travers de chacune de ses spécialités. L'offre de formation est articulée à l'évolution de l'environnement culturel, dans un secteur où les frontières sont mouvantes et où les attentes sont extrêmement variées (création, recherche critique, médiation culturelle, commissariat d'expositions, etc.)
Le département Arts plastiques de l'Université Paris 8 a pour souci constant d'articuler préoccupations de recherche et projet d'intégration professionnelle par le biais de la recherche-action en étroite relation avec les terrains professionnels du champ artistique contemporain.

Les différents parcours de Master

Le Master mention **Arts plastiques et Art contemporain** se distribue en quatre parcours, chacun à même d'assurer, en partant d'une de ces entrées du processus de création, une formation pratique et théorique du champ des arts plastiques et de l'art contemporain.

Il est possible de changer de parcours entre M1 et M2, en fonction de l'évolution de la recherche personnelle de l'étudiant·e.

Art contemporain et sciences humaines (ACSH) explore les gestes artistiques contemporains dans des perspectives esthétique, historique et anthropologique. Il porte une attention particulière aux gestes qui lient art, politique et sociétés contemporaines dans une approche multisituée et plurivocale.

Ecologie des arts et des médias (EDAM) développe une articulation entre les pratiques artistiques et les approches théoriques les plus contemporaines : rapports étendus avec les publics, pratiques collaboratives, écosophie, nouvelles écritures numériques, post-cinéma, arts sonores, design graphique.

Médiation, exposition, critique (MEC) propose de développer une réflexion et une pratique de la médiation, des expositions d'art contemporain et des écritures critiques sur les œuvres d'aujourd'hui. Il offre deux options en M2 : recherche ou professionnelle.

Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP) a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions pour mener une recherche sur l'image photographique tout à la fois théorique et pratique dans une perspective de création personnelle et ouverte sur la professionnalisation.

Unités d'enseignement (UE)

En Master Arts plastiques, les enseignements, aussi appelés Éléments constitutifs (EC), sont répartis en Unités d'enseignement (UE) semestrielles, comprenant généralement des enseignements dits de Recherche ou de Spécialisation, ainsi que parfois des enseignements de Professionnalisation, avec quelques variations selon les parcours.

UE Recherche : acquisition des instruments de la recherche théorique ou de la recherche pratique expérimentale ; écriture et rédaction ; techniques documentaires ; articulation pratique / théorie ; suivi de projet ; séminaire de recherche.

UE Spécialisation : enseignements soit pratiques, soit théoriques (esthétique, histoire de l'art, théories de l'art). Le M2 comprend les enseignements pratiques (production, expérimentation, diffusion) ou techniques en relation avec le mémoire ; les fondamentaux des disciplines connexes des arts plastiques ; les programmes des concours (MEEF). Il y a parfois la possibilité de suivre un EC théorique hors du département Arts plastiques.

UE Projet ou Professionalisation (parfois incluse dans les autres UE) : chaque parcours décline différemment en quantité et qualité d'autres Unités d'enseignement qui peuvent êtret des suivis de conférences, des colloques, des journées d'étude avec rédaction de compte rendu, des cycles de conférences, une didactique des arts plastiques, une connaissance du système éducatif et de l'histoire de la discipline, une méthodologie des questions orales, et une analyse des pratiques (MEEF – Arts plastiques).

Langue : selon le niveau de l'étudiant·e les cours de Langue peuvent être suivis dans le département Arts plastiques, dans les départements de langue de l'Université ou dans le département « Français Langue Étrangère » (FLE).

Stage : stage de découverte ou professionnalisant et rédaction d'un rapport de stage. La forme de ce rapport peut varier selon les parcours et doit être discutée avec l'enseignant·e qui dirige le mémoire, également chargé.e de signer la convention de stage. Le rapport comporte dans tous les cas une description précise du contexte dans lequel le stage s'est déroulé, des missions confiées et des tâches effectuées, ainsi qu'une dimension analytique et critique évaluant l'intérêt du stage et sa portée autant que ses limites ou les obstacles rencontrés. Les images sont toujours bienvenues.

Éléments constitutifs (EC)

Chaque UE est constituée d'au moins deux Éléments constitutifs (EC) que des compensations de notes peuvent rattraper : si la note obtenue dans un EC est inférieure à la moyenne, mais que le total des notes des deux ou trois EC d'une même UE est égal ou supérieur à la moyenne, cette UE est acquise. Elle permet de valider la totalité des crédits de l'UE, y compris ceux du cours où l'étudiant·e n'a pas obtenu la moyenne. La compensation ne peut cependant se faire que dans une même UE et ne concerne pas le mémoire.

Tout·e étudiant·e qui a suivi avec assiduité un cours, mais qui a échoué à l'examen (ou dans toute autre modalité de validation de ce cours) a un droit d'accès à une deuxième session.

L'enseignement se répartit sur deux semestres de treize semaines chacun. Tous les cours s'inscrivent dans un créneau horaire de 3 h. Certains cours ont lieu hors de l'université, comme notamment à l'INHA, à l'ENSAD ou là l'ENSBA. Ils suivent parfois des modalités légèrement différentes.

Durée des études

La durée normale des études pour le Master est de deux années : une année de M1 et une année de M2. Un redoublement est possible, soit en M1, soit en M2. Le passage de M1 en M2 est conditionné par les résultats de M1, la note de 10/20 de moyenne au mémoire est requise pour ce passage. Les étudiant·e·s ayant validé leur mémoire de M1 sont autorisé·e·s à passer en M2 (en AJAC), à condition d'avoir obtenu au moins la moitié des EC de l'année de M1. Afin de valider leur master, les étudiant·e·s doivent obtenir au minimum la note de 10/20 à leur mémoire de M2.

La réinscription en 3e année de M1, ou en quatrième année du diplôme, est soumise à une autorisation à solliciter auprès de la direction du Master dès le mois de juin. Cette demande donne lieu à un entretien pédagogique à l'issue duquel un avis est donné. L'autorisation reste exceptionnelle.

Langue vivante (voir aussi p. 34)

Le cours de Langue vivante est à choisir dans la liste des langues proposées par le Centre de langues (CDL) de l'Université. Les étudiant·e·s non-francophones sont vivement encouragé·e·s à suivre comme cours de langue un cours de « Français Langue Étrangère » (FLE).

CDL Bât. B1, Bureau B 204/205
01 49 40 68 43, cdl(a)univ-paris8.fr

Passerelles et réorientations possibles

– passage possible d'un parcours à un autre ou d'une mention à une autre, en fonction du cursus et du profil du/de la candidat·e ;

– passerelles vers d'autres formations en art (écoles d'art en France et à l'étranger)

Le mémoire de Master

Présentation

Le principal organe de formation à la recherche est le mémoire de fin d'études. Celui-ci permet à l'étudiant·e d'élaborer la synthèse de ses travaux de recherche et de l'expérience issue des stages.

Chaque année de Master donne lieu à la rédaction d'un mémoire orienté recherche/théorie ou recherche/création.

La recherche et la rédaction du mémoire, en M1 comme en M2, suivent un certain nombre d'étapes (pour les dates de chacune d'elles voir le calendrier p. 2).

À ces étapes s'ajoutent des entretiens réguliers avec l'enseignant·e qui dirige la recherche.

1. peu de temps après la rentrée, dépôt au secrétariat de la fiche décrivant :

– le projet de la manière la plus détaillée possible (recherche-création ou recherche théorique, références artistiques et théoriques)

– le nom de plusieurs directeur·rice·s souhaité·e·s ou pressenti·e·s pour les M1 (et M2 sans direction), et de la personne dirigeant déjà la recherche pour les M2 (voir plus loin la liste des directeur·rice·s). Le nom de l'enseignant·e qui dirigera effectivement la recherche est communiqué à l'étudiant·e une dizaine de jours plus tard.

2. deux semaines environ avant les vacances de décembre, envoi au secrétariat et à l'enseignant·e dirigeant la recherche d'un document comportant :

– titre provisoire et problématique

– présentation du projet et de ses avancées en 10 000 signes indiquant le corpus artistique et théorique étudié et/ou les expérimentations menées, et de premiers éléments d'analyse.

– amorce bibliographique

– plan de travail pour la suite

3. en janvier, février et mars, participation aux séances collectives éventuellement organisées au sein des parcours ou à l'échelle du département.

4. deux semaines environ avant les vacances d'avril, envoi à l'enseignant·e dirigeant la recherche d'un fichier de mémoire permettant de mesurer l'état d'avancement en vue du dépôt, et d'un formulaire d'attestation à faire signer et à remettre ensuite au secrétariat.

Le volume du mémoire est variable selon le parcours, le type de recherche, et à déterminer avec le·la directeur·rice de mémoire. En M1, il comprend environ 45 000 signes, en M2 environ 100 000 signes.

Le mémoire de M1 est lu et évalué par deux enseignant·e·s en fin d'année (mai-juin). La note moyenne doit être supérieure ou égale à 10/20 pour que l'étudiant·e puisse s'inscrire en M2. Le mémoire de M2 donne lieu en fin d'année à soutenance, après autorisation du/de la directeur·rice·s de recherche. Le jury est composé de deux à trois enseignant·e·s, dont deux sont obligatoirement directeur·rice·s de recherche. Les spécificités du mémoire varient en fonction du parcours choisi et sont décrites plus loin dans les descriptifs détaillés des parcours.

La note finale de M2 prend en compte les notes de la soutenance, du texte du mémoire et des différents EC. Attention : le jury des Masters ne valide ceux-ci qu'à condition que la note obtenue au mémoire de M2 soit supérieure à 10/20.

Le mémoire de M1 comme de M2 est évalué lors de la session de mai-juin. Il n'existe pas de deuxième session ni de rattrapage pour le mémoire.

Conseils pour le mémoire

Marier l'inventivité plastique, le respect des usages de mise en page et de présentation typographique. Soigner l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

Couverture
Indiquer la mention suivante :
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
U.F.R. Arts, Philosophie et Esthétique
Département Arts plastiques Master mention Arts plastiques et art contemporain

Ainsi que le parcours de votre Master, soit :
– Art contemporain et sciences humaines (ACSH)
– Ecologie des arts et des médias (EDAM)
– Médiation, exposition, critique (MEC)
– Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP)

Puis :
– la date de soutenance (mois)
– « sous la direction de Madame/Monsieur »
– vos nom et prénom
– votre numéro d'étudiant·e
– le titre et le sous-titre
– une ou plusieurs images (optionnel)

Sommaire
Dès le début du volume, sur une page si possible.

Rédaction
Un travail de recherche de mémoire de Master est un travail de rédaction personnelle. Nous mettons en garde les étudiant·e·s contre le plagiat et la pratique du copié-collé, qui mènent à un ajournement et à une exclusion de notre cursus (voir plus loin l'annexe « Plagiat »). Les propos cités doivent impérativement être mis entre guillemets. Veillez à citer vos sources et à les identifier par un renvoi systématique aux notes en bas de pages. Les conseils de rédaction et de bonne présentation typographique vous seront donnés de manière plus détaillée dans les cours de méthodologie du mémoire.

Annexes
Mettez-les à part si elles sont trop copieuses en M2.

Bibliographie détaillée
(par ordre alphabétique des noms d'auteur·rice·s)
Utiliser la même présentation des références que dans les notes.

Table des illustrations
Paginer et légender correctement chaque illustration.

Pour les M2
Indiquez l'index **nominum**
(index des noms cités) et l'index **rerum**
(index des principales notions employées et autres éléments utiles, entretiens, etc.).
Le rapport de stage est édité à part

M1
Un entretien avec l'étudiant·e peut être organisé dans certains cas pour compléter l'évaluation

Pour plus de précisions, se reporter à la brochure **Indications de mise en forme pour les travaux de recherche**.

Soutenance
M2 La soutenance dure environ 1h et se déroule ainsi :

- 5 minutes de présentation de votre part

Il s'agit de présenter la recherche en 5 minutes environ, sans répéter ce que vous avez dit dans le mémoire, mais plutôt en mettant en perspective ce qui a été fait (expliquer, par exemple, le titre du mémoire, revenir sur les principales hypothèses posées, les enjeux soulevés, la manière de travailler, la méthode de recherche adoptée, montrer les points positifs, mais aussi les manques, les choses qui auraient pu être approfondies...). Il est conseillé d'avoir des notes afin de présenter un exposé structuré et de ne pas déborder du temps imparti mais aussi, si possible, d'éviter de lire pour que cette soutenance reste vivante. Si vous avez fait un accrochage, votre présentation peut s'appuyer dessus.

- 40 minutes de discussion avec le jury

Directrices et directeurs de Master

Franck Apertet
Contextes de l'art et esthétique soumissionnelle, pratique, action, expérimentation

Ismaïl Bahri
Pratiques artistiques et expérimentations, vidéo, dessin, installation et exposition

Clélia Barbut
Histoire de l'art contemporain, pratiques artistiques performatives, archives, féminismes, affects, critique d'art

Sabine Bouckaert
Art contemporain, vidéo, nouveaux médias

Clara Breteau
Imaginaires et perceptions du monde vivant, modes de vie écologiques alternatifs, arts, écologies et écosophie, artivismes

Olivier Cheval
Art, littérature et cinéma ; art, politique et critique de la technique ; archéologie des médias, esthétique et iconologie

Anne Creissels
Pratique et théorie de la performance, études de genre, théories des images, formes visuelles et artistiques du savoir

Valérie Da Costa
Histoire de l'art contemporain (XXe–XXIe siècles), art italien de la seconde moitié du XXe siècle, artistes femmes, histoire de l'exposition, sculpture contemporaine

Manuela de Barros
Philosophie et esthétique ; arts, sciences, technologies ; théorie du genre

Catherine de Smet
Histoire du design graphique (XXe–XXIe siècles), édition

Nathalie Desmet
Pratiques et études curatoriales, exposition, critique d'art, résidences d'artistes, trajectoires artistiques (reconnaissance, professionnalisation des artistes)

Céline Flécheux
Esthétique, histoire de l'art contemporain, paysage

Jérôme Glicenstein
Art contemporain (théories et pratiques), exposition, médiation

Arno Gisinger
Pratiques photographiques, activation d'archives, spatialisation d'images

Mathieu Harel Vivier
Pratiques, histoires et théories de l'art contemporain, vie des images, déplacement ethnographique, photographie, exposition, dits et écrits d'artistes

Aliocha Imhoff
Art et recherche, art et écologie, art et féminismes, études curatoriales, cinéma d'artistes

Maren Köpp
Cinéma et art contemporain, esthétique du film, intermédialité

Alice Lenay
Nouveaux médias, art vidéo, performance

Antoine Leygonie
Architecture, espace, phénoménologie

Daphné Le Sergent
Photographie, dessin, vidéo, musiques de la mémoire

Félix Müller
Design graphique, typographie, mise en page, édition, signalétique

Marian Nur Goni
Études postcoloniales, art contemporain/ photographie en Afrique subsaharienne/ diaspora africaine, musées, restitutions

Soko Phay
Histoire et théorie de l'art moderne et contemporain, recherche sur le transculture et l'art devant l'extrême

Marie Preston
Pratique et théorie de l'art contemporain, photo, vidéo, performance, pratiques participatives et contextuelles

Emanuele Quinz
Histoire et théorie de l'art contemporain, histoire et théorie du design

Achim Reichert
Activation visuelle, communication, création et organisation par typographie, signalétique et composition

Patricia Ribault
Philosophie de l'art et du design, corps, geste, technique, faire, performativité, matérialité, artisanat, interspécificité

Paul-Louis Rinuy
Art du XXeet du XXIe siècle, sculpture, écrits sur l'art

Mathilde Roussel
Recherche-création, gestes techno-critiques, archéologie des media, féminismes

Tania Ruiz
Aspects et pratiques de l'art contemporain, artet espace public

Michaële-Andréa Schatt
Peinture et dessin contemporain, livre d'artiste

Hortense Soichet
Pratique photographique, collaboration arts / sciences, éducation artistique et culturelle

Anna Seiderer
Art contemporain et anthropologie, études décoloniales, archives et performativité.

Charles Villa
Design graphique, identité visuelle, typographie, expérimentations visuelles, édition, outils de création graphique, mise en forme

Les adresses mail des directrices et directeurs de Master sont disponibles en face du secrétariat et sur https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Contacts-enseignants

Mobilité d'études internationale

En M1 ou en M2 les étudiant·e·s ont la possibilité de suivre un enseignement à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires. L'enseignement, choisi en fonction du cursus d'origine, sera comptabilisé dans le parcours de formation à Paris 8. Ce séjour peut être d'un semestre ou d'un an, mais peut aussi être poursuivi, voire achevé, dans l'université d'accueil à la seule condition d'être sanctionné par une validation officielle.

Une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil est indispensable.

Les étudiant·e·s peuvent suivre auparavant des cours dans les départements de langue de notre Université.

La mobilité d'études ne dispense pas de la rédaction du mémoire de master, ni de la soutenance pour le Master 2 (il convient de se mettre d'accord avec son/sa directeur·rice·s de recherche pour un suivi à distance).

Des bourses de mobilité sont attribuées à tou·te·s et s'ajoutent le cas échéant aux bourses déjà obtenues.

Grâce au programme Erasmus qui dépend de la Commission européenne, les étudiant·e·s pourront postuler pour un séjour dans les universités et écoles d'art suivantes :

Allemagne	Humboldt Universität
Allemagne	Universität Hildesheim
Allemagne	Universität Konstanz
Danemark	University of Copenhagen
Danemark	Roskilde University
Espagne	Universidad Complutense de Madrid
Espagne	Universidad de la Laguna
Espagne	Universitat de Girona
Espagne	Universitat de les Illes Balears
Grèce	Panepistimio Ioanninon
Italie	Accademia di Belle Arti di Bologna
Italie	Accademia di Belle Arti di Brera
Italie	Accademia di Belle Arti di Catanzaro
Italie	Accademia di Belle Arti di Napoli
Italie	Accademia di Belle Arti di Ravenna
Italie	Accademia Ligustica di Belle Arti di Genova
Italie	Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum'
Italie	Università degli Studi di Milano Statale
Italie	l'Università degli Studi di Napoli Federico II
Italie	Università degli Studi di Torino
Italie	Università IUAV di Venezia
Pologne	SWPS Uniwersytet Humanistycznospołeczny
Portugal	Instituto Politécnico de Leiria
Roumanie	Universitatea de Vest din Timisoara

Les étudiant·e·s peuvent aussi se rendre aux États-Unis et au Canada, dans le cadre de la MICEFA (Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains). Pour les États-Unis, il est nécessaire d'avoir passé le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) au moment du dépôt du dossier.

Des mobilités d'études dans d'autres pays sont possible dans le cadre de la coopération bilatérale :

Argentine	Universidad de Buenos Aires
Argentine	Universidad Nacional de Cuyo
Argentine	Universidad nacional de Quilmes
Argentine	Universidad Nacional de San Martín
Brésil	Universidade de São Paulo
Brésil	Universidade Federal da Bahia (UFBA)
Brésil	Universidade federal de Minas Gerais (UFMG)
Brésil	Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)
Canada	Université du Québec à Chicoutimi
Chili	Universidad de Chile
Colombie	Universidad del Atlántico
Japon	The University of Tokyo
Liban	Université Saint-Esprit de Kaslik
Mexique	Benemérita Universidad Autónoma de Puebla
Royaume-Uni	University of Leeds
Taïwan	National Taiwan University of Arts
Taïwan	National Tsing Hua University

Les candidatures Erasmus ou MICEFA doivent être complétées en ligne sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International » en respectant la date limite. Le contrat d'étude est à faire signer par la responsable des échanges internationaux.

Des renseignements à jour sur les échanges sont également disponibles sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International ».

Pour la liste complète, merci de consulter la carte interactive des destinations :

https://paris8.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1575

Il faut indiquer la discipline, «arts plastiques», ainsi que le programme (par exemple Erasmus+) et pour les universités qui vous intéressent vérifier s'il restent des places.

On ne peut pas déposer en parallèle deux candidatures, il faut choisir entre le programme Erasmus+ et la coopération bilatérale. Dans le cadre du même programme on peut choisir 3 Universités et les classer. Pour les destinations hors Erasmus +, le score minimum de TOEFL exigé est 80 (6.5 pour l'IELTS).

Les étudiants en Master doivent rédiger le mémoire et, pour le M2, être présent pour la soutenance en juin. Il faut se mettre d'accord avec votre directrice/votre directeur de recherche pour un suivi à distance.

Référent de la mobilité étudiante
Tania Ruiz
truiz(a)univ-paris8.fr

Diplôme et insertion professionnelle

Principes d'équivalence

Les compétences reconnues par la formation : acquis au titre de connaissances ou compétences à caractère théorique ; enseignements universitaires déjà validés dans le domaine de l'histoire de l'art, des théories artistiques ou esthétiques, ou de disciplines liées (sciences humaines et sociales) ; séminaires théoriques ; travaux à caractère réflexif ou critique ; acquis au titre de compétences à caractère pratique ; enseignements professionnels dans le domaine des arts visuels et ayant fait l'objet d'une validation ; pratique ou enseignement de ces arts ; médiation culturelle ; réalisations collectives ; commissariat d'expositions, etc.

Délivrance du diplôme

Le diplôme de Master est délivré à l'étudiant·e ayant validé toutes les UE de M1 et M2 correspondant au parcours de formation, soit 120 ECTS. La délivrance du grade de Master fait intervenir trois composantes :

– l'évaluation du mémoire devant un jury de 2 à 3 enseignant·e·s choisi·e·s en cohérence avec le sujet ;
– les notes acquises aux séminaires et/ou cours ;
– une note de soutenance où la capacité à s'exprimer clairement et en français est déterminante. Le diplôme de Maîtrise est délivré uniquement sur demande de l'étudiant·e ayant validé toutes les UE de M1 correspondant au parcours de formation, soit 60 ECTS et ayant obtenu 12 de moyenne au mémoire.

Poursuite des études et insertion professionnelle

Le Master Arts plastiques prépare au doctorat, aux industries et secteurs des nouveaux médias et du design, à la médiation culturelle et aux métiers de la culture en général, au travail dans les musées, centres d'art et galeries, au métier de conseiller artistique dans les services publics, collectivités locales, entreprises et mouvements associatifs.

Marges, la revue du département

La revue *Marges* est à l'origine une initiative de certain·e·s doctorant·e·s et enseignant·e·s du département Arts plastiques de Paris 8. La revue publie des numéros thématiques réalisés à partir de questions liées à l'art contemporain, avec une sensibilité interdisciplinaire et en n'excluant aucune approche a priori.

Deux numéros sont publiés par an.

- n° 1 Image et architecture, juin 2003.
- n° 2 Varia, mars 2004.
- n° 3 Arts et industries des corps et de leurs images, novembre 2004.
- n° 4 Art et savoirs, octobre 2005.
- n° 5 L'Exposition, juin 2006.
- n° 6 Art et ethnographie, juillet 2007.
- n° 7 Vies d'artistes, novembre 2007.
- n° 8 L'Art à l'heure de la société de services, septembre 2008.
- n° 9 Irresponsabilité de l'art, novembre 2009.
- n° 10 Déplacements des pratiques artistiques, avril 2010.
- n° 11 Valeur(s) de l'art contemporain : exposition, économie, usage, novembre 2010.
- n° 12 Exposition sans artiste(s), printemps 2011.
- n° 13 Langages de l'œuvre et de l'art, automne 2011.
- n° 14 Au-delà du Land Art, printemps 2012.
- n° 15 Démocratiser l'art contemporain, automne 2013.
- n° 16 Art contemporain et cultural studies, printemps 2013.
- n° 17 Remake, reprise, répétition, hiver 2013.
- n° 18 Rematérialiser l'art contemporain, printemps/été 2014.
- n° 19, Les Temps de l'art, hiver 2014.
- n° 20, Dispositifs de l'art contemporain, printemps 2015.
- n° 21, Manifestes, automne 2015.
- n° 22, L'Artiste théoricien, printemps 2016.
- n° 23, Globalismes, automne 2016.
- n° 24, L'Expérience dans l'art, printemps 2017.
- n° 25, Archives, automne 2017.
- n° 26, Instrumentalisation de l'art, printemps 2018.
- n° 27, Ce que fait le concept à l'œuvre, automne 2018.
- n° 28, L'art avec (ou sans) le marché de l'art, printemps 2019.
- n° 29, High and Low, automne 2019.
- n° 30, Former les artistes, printemps 2020.
- n° 31, Cinéma et arts plastiques, automne 2020.
- n° 32, Circulation des idées dans l'art contemporain, printemps 2020.
- n° 33, Art contemporain et institutions, automne 2021.
- n° 34, Éthique et/ou esthétique, 2022.
- n° 35, L'art face aux urgences écologiques, 2022.
- n° 36, Art et réseaux sociaux, 2023.
- n° 37, Art et travail, 2023
- n° 38, Sociologie de l'art contemporain, 2024
- n° 39, Recherche-création, 2024.
- n° 40, L'activisme dans les collections, 2025.
- n° 41, Repenser les relations entre artistes et institutions, 2025.

- Hors-série 1, La critique en question, mars 2014.

Marges est une publication des PUV (Presses Universitaire de Vincennes) et de l'association AMP8, association financée prioritairement par le département Arts plastiques.

Parcours ACSH

Cursus de M1

Semestre 1	ECTS
UE Projet	
– Conception du projet de recherche	3
– Langue	6
UE Recherche	
– Séminaire de recherche	6
– EC stage	3
UE Spécialisation	
– EC Spécialisation	6
– EC Développement	6
Semestre 2	**ECTS**
UE Projet	
– Projet de recherche	2
– Mémoire / Pratique	7
UE Recherche	
– Séminaire de recherche II	6
– Cycle de conferences	3
UE Spécialisation	
– EC Spécialisation	6
– EC Développement	6
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2

Semestre 1	ECTS
UE Recherche	
– Séminaire de recherche II	6
– Suivi de sa recherche	3
– Cours en langue étrangère	6
UE Spécialisation	
– EC Renforcement	6
– EC Situer sa recherche	6
– EC Stage	3
Semestre 2	**ECTS**
UE Réalisation	
– Mémoire / Pratique	17
– Soutenance / Exposition	9
– Cycle de conférences	4
Total M2	60 ECTS

Présentation

Le parcours Art contemporain et sciences humaines vise à explorer les gestes et les pratiques artistiques contemporains dans des perspectives esthétique, historique et anthropologique. Il forme des professionnel·le·s dans le champ de la recherche en art contemporain par une approche transdisciplinaire qui prend ancrage dans les méthodologies les plus récentes des sciences humaines et sociales.

L'approche esthétique s'attache à l'analyse d'œuvres littéraires, philosophiques et plastiques qui interrogent nos expériences sensibles et intellectuelles du monde. Ses thèmes et concepts nourrissent des questionnements politiques et sociaux anciens tout en proposant des outils d'analyse critique renouvelés et actualisés par les pratiques contemporaines.

La perspective historique apporte une connaissance diachronique de l'histoire de l'art, de son élaboration et de son écriture. Faire l'archéologie du contemporain permet de tisser des relations entre l'art actuel et les productions passées, d'étudier les hétérochronies à l'œuvre à l'époque contemporaine, c'est-à-dire les multiples manières dont le passé continue à agir au présent.

La perspective anthropologique permet d'interroger les dimensions épistémologiques et les manières dont se constituent, dans le champ de l'art, les études post-coloniales et décoloniales, abordant des questions relatives aux colonialismes, à ses héritages et aux diverses formes de colonialité. Plus largement, elle s'intéresse aux relations à différentes pratiques culturelles qui requièrent des modalités de traduction et de transmission sans cesse renouvelées.

Ensemble, ces trois perspectives attachent une attention particulière aux arts et aux épistémologies des Suds, ainsi qu'aux pratiques d'art contemporaines qui questionnent les formes de savoirs et de transmission instituées.

Ce parcours s'adresse aux étudiant·e·s désireux·ses d'approfondir leur connaissance théorique et pratique de l'art contemporain dans toute la multiplicité de ses gestes et de ses questionnements. Il s'adresse aussi à des artistes désireux·ses d'interroger leur pratique artistique par une connaissance et une analyse critique, permettant de la nourrir des approches les plus récentes en sciences humaines et sociales. Cette formation initiale, ou pour une reprise d'étude, permet une insertion professionnelle dans les différents métiers du monde des arts contemporains. Ce parcours prépare également au troisième cycle universitaire, aux thèses en art contemporain (histoire, anthropologie, esthétique) et en recherche-création.

L'enseignement est assuré par des enseignant·e·s spécialistes d'un des domaines, théoricien·ne·s en esthétique ou en anthropologie de l'art, artistes, historien·ne·s de l'art contemporain.

Objectifs

- Acquérir une diversité d'approches historiques, littéraires, anthropologiques, esthétiques, mémorielles et patrimoniales de l'art actuel.
- Situer sa recherche à l'aune des questions et enjeux contemporains.
- Pratiquer une analyse critique de l'art contemporain et de son histoire.

Enseignements

– Projet : enseignements qui visent à accompagner l'étudiant·e dans l'élaboration de son projet de recherche en M1, puis de son mémoire de fin d'études en M2. Ils aident à la constitution d'une méthode critique de recherche – bibliographie, lecture critique de textes fondamentaux, analyse des œuvres –, au développement d'une problématique personnelle originale et à la rédaction du mémoire.

– Recherche : en M1 et en M2, enseignements qui offrent, sous forme de séminaire notamment, une formation en esthétique, en théorie de l'art ou en histoire de l'art contemporain.

– Spécialisation : enseignements le plus souvent historiques ou théoriques qui offrent en outre la possibilité de se confronter à une expérience pratique originale ou de croiser les arts plastiques avec d'autres disciplines.

Stage

Les stages ont pour but de familiariser l'étudiant·e avec le monde de l'art contemporain et de l'aider dans la construction d'un projet personnel de professionnalisation. Ils sont obligatoires et comprennent 62 heures minimum en M1 et en M2 et ils doivent se terminer au plus tard le 31 août de l'année en cours. Exceptionnellement, une dispense de stage peut être accordée après dépôt d'une demande motivée au secrétariat des Masters, et à la condition de la remise d'un rapport précis sur l'expérience professionnelle de l'étudiant. Le suivi des stages est encadré par son directeur ou sa directrice de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage – institution culturelle ou artistique, atelier d'artiste, galerie d'art, etc. –, son bon déroulement et évalue le rapport de stage. Le rapport de stage comprend une dizaine de pages (15 à 20.000 signes) et doit être remis en fin d'année au/à la directeur·rice de recherche.

Cycle de conférences

L'étudiant·e doit suivre des cycles de conférences proposés à Paris 8 dans le cadre de la formation ou se déroulant à l'extérieur de l'université, en relation avec son objet de recherche. Il/elle doit rédiger un compte rendu évalué par son/sa directeur·rice de recherche.

Mémoire

Les consignes décrites plus haut s'appliquent au parcours ACSH.

Débouchés

Les débouchés de ce Master sont multiples. Ils concernent prioritairement la recherche et ses finalités universitaires, enseignantes et pédagogiques (thèse, enseignements supérieurs et secondaires. Ils embrassent également des secteurs tels que les métiers d'art, la médiation dans des institutions culturelles/centres d'arts, l'organisation d'exposition, critique, etc.

Rythme des cours

Les EC peuvent être semestriels ou annuels. Les EC semestriels peuvent être hebdomadaires, bimensuels, avoir lieu sous forme de cours intensif ou en calendrier spécial.

Les EC annuels, qu'ils soient validables au premier ou au second semestre, commencent TOUS au premier semestre et n'autorisent pas une inscription en cours d'année.

Conditions d'inscriptions

Pour intégrer le parcours en M1 :
https://www.monmaster.gouv.fr/master/universite-paris-8/arts-plastiques-1

Pour intégrer le parcours en M2 :
https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/

Responsable de parcours

Valérie Da Costa :
directionmasteracsh(a)univ-paris8.fr

Site web

https://artsplastiques.univ-paris8.fr/master/acsh

Parcours EDAM

Cursus de M1

Semestre 1	ECTS
UE Projet (Semestre 1)	
– EC Conception du projet de recherche	5
– EC Langue au choix	4
– Langue par la pratique	
– Langue au CDL	
UE Recherche (Semestre 1)	
– EC Séminaire de recherche	6
– EC Stage (S1 ou S2)	3
UE Specialisation (Semestre 1)	
– EC Expérimentation artistique	6
– EC au choix	6
– Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art	
– Visites et autres explorations	
– EC Libre	

Semestre 2	ECTS
UE Projet (Semestre 2)	
– EC Développement du projet de recherche	3
– EC Mémoire / pratique	7
UE Recherche (Semestre 2)	
– EC Séminaire de recherche	5
– EC Cycle de conférences / Attention : commencent au S1	5
UE Specialisation (Semestre 2)	
– EC Expérimentation artistique	5
– EC au choix /40h	5
– Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art	
– EC Libre	
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2

Semestre 1	ECTS
1 UE Recherche (Semestre 1)	
– EC Séminaire de recherche	6
– EC Présentation de sa recherche	3
1 UE Specialisation (Semestre 1)	
– EC Monter, montrer, exposer	7
– EC au choix :	7
– Intensif en septembre avec un artiste invité	
– EC Libre	
– EC au choix :	7
– Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art	
– Visites et autres explorations	

Semestre 2	ECTS
1 UE Réalisation (Semestre 2)	
– EC Mémoire / Pratique	17
– EC Soutenance / Exposition	9
– EC Cycle de conférences	4
Attention : commence au S1	
Total M2	60 ECTS

Présentation

Au sein du Master Arts plastiques, le parcours Ecologie des arts et des médias : esthétiques et pratiques contemporaines de l'art développe une articulation cohérente entre les pratiques artistiques et les approches théoriques les plus contemporaines : nouvelles écritures numériques, post-cinéma, arts sonores, design graphique, rapports étendus avec les publics, pratiques collaboratives, écosophie.

L'écologie des arts et des médias est entendue comme l'étude des relations entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels et les sociétés humaines, à travers les arts, la culture et leur diffusion.

L'expérimentation constitue l'axe méthodologique de ce parcours, de telle sorte que la production artistique puisse légitimement relever de la recherche et que la production théorique puisse elle-même reposer sur des processus de création.

Cette spécialité privilégie la multi-disciplinarité, croisant les approches et les savoirs : modes de pensée et d'écriture contemporaines ; typographie et pratiques éditoriales ; sound studies et pratiques sonores ; exploration artistique de l'espace public ; écosophie et praxis artistique ; mise en perspective des dispositifs techniques, sociaux et symboliques.

La formation propose quatre orientations complémentaires qui correspondent aux axes de recherche de l'équipe de recherche TEAMeD (Laboratoire AIAC - EA 4010) : Cinémas et nouvelles écritures, Design graphique, Écosophie et technocritique, Sphères publiques.

Ce master est orienté vers les métiers de la création, de la production et de l'accompagnement artistique dans les divers champs de l'art contemporain. Nos étudiant·e·s se préparent également aux métiers des secteurs contigus comme les industries culturelles, éditoriales, les nouveaux médias et le design. Pour ceux/celles qui souhaitent continuer la recherche universitaire ce Master donne accès au Doctorat d'esthétique, sciences et technologies des arts et à d'autres programmes doctoraux.

Cette spécialité intègre des étudiant·e·s issu·e·s de parcours divers, Licence Arts plastiques, Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), et diplomé·e·s d'autres disciplines artistiques ou relevant de la culture et des médias. Pour intégrer le master, une formation ou une expérience équivalente dans l'art contemporain ou un domaine proche est indispensable, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue française (C1 sur l'échelle du cadre européen de référence). Il est également attendu que les étudiant·e·s aient été formé·e·s au préalable à l'écriture argumentative et aux prémices de la construction d'un projet artistique.

Cycle de conférences

Un cycle de conférences MIP (ArTec) est associé au parcours EDAM. Il s'agit dans ce cycle de conférences d'étudier les rapports d'influence mutuelle entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels, les agencements sociaux et les faits culturels.

Le cycle 2025/2026 s'intitule «Nous nous sommes réveillé·es, sans même les mots pour crier. L'art à rebours des Big Delete.»

Le cycle comprend six conférences. Ce cycle est porté par les membres de l'équipe TEAMeD. Il propose des interventions ouvertes sur les différentes thématiques portées par l'écologie des arts et des médias.

Chaque conférence s'intéresse en ce sens aux signes, aux images, aux sons et aux messages qui circulent dans nos sociétés en mettant en évidence leur rôle dans l'élaboration des formes culturelles. L'étude de leur réception et de leurs usages croise celle de l'appropriation et de la transformation des outils et des techniques, notamment à l'œuvre dans les pratiques artistiques contemporaines

Stage

La formation comporte un stage obligatoire de 62 heures minimum en M1. Le suivi des stages est assuré par les enseignant·e·s du département. Chaque étudiant·e est encadré·e par son/sa directeur·rice de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage, son bon déroulement et corrige le rapport de stage.

Mémoire

Les contraintes décrites plus haut s'appliquent au parcours EDAM. Les convergences mises en place entre enseignements théoriques et expériences permettent la définition progressive d'un projet, en relation avec un travail pratique.

Soutenance/exposition

Pour les étudiant·e·s praticien·ne·s, l'exposition des travaux lors des soutenances de mémoire est un point auquel les enseignant·e·s du Master EDAM attachent une importance particulière. Les modalités de présentation du travail plastique font ainsi partie intégrante de l'évaluation.

Responsables du master

Aliocha Imhoff et Clara Breteau
edam(a)univ-paris8.fr

Site web

https://artsplastiques.univ-paris8.fr/master/edam

Parcours MEC

Cursus de M1

Semestre 1	ECTS
UE Construction du projet de recherche	
– EC Méthodologie de la recherche	4
– EC Intro. à la recherche	4
UE Recherche	
– EC Théorie	4
– EC Cycle de conférences	4
UE Professionnalisation	
– EC Pratique	5
– EC Professions de l'art contemporain	5
– EC Langue	4

Semestre 2	ECTS
UE Recherche	
– EC Théorie (ou Libre)	4
– EC Cycle de conférences	4
UE Professionnalisation	
– EC Professions de l'art contemporain	4
– EC Pratique et Projet collectif	4
UE Projet de recherche et stage	
– EC Suivi individuel des projets de recherche	2
– EC Validation du mémoire	5
– EC Stage	3

Total M1 60 ECTS

Cursus de M2 Pro

Semestre 1	ECTS
UE Recherche et professionnalisation	
– EC Pratique	10
– EC Séminaire de recherche	10
– EC Théorie (ou Libre)	10

Semestre 2	ECTS
UE Recherche et professionnalisation	
– EC Pratique (Professionnel)	4
– EC Théorie (ou Libre)	4
UE Mémoire et stage	
– EC Rédaction du mémoire	10
– EC Soutenance du mémoire	4/5
– EC Stage (en M2 Professionnel)	8

Total M2 Pro 60 ECTS

Cursus de M2 Recherche

Semestre 1	ECTS
UE Construction du projet de recherche	
– EC Séminaire de recherche	10
– EC Théorie	10
– EC Théorie (ou Libre)	10

Semestre 2	ECTS
UE Recherche et spécialisation	
– EC Théorie	5
– EC Théorie (ou Libre)	5
UE Mémoire	
– EC Rédaction du mémoire	15
– EC Soutenance du mémoire	5

Total M2 Recherche 60 ECTS

Présentation

Ce parcours propose de développer une réflexion et une pratique de la médiation, des expositions d'art contemporain et des écritures critiques sur les œuvres d'aujourd'hui. Il offre deux options, recherche ou professionnelle. Tandis que l'option professionnelle du parcours Médiation, exposition, critique (MEC Pro) vise à une insertion rapide des étudiant·e·s dans le domaine professionnel, l'option recherche (MEC Recherche) permet de développer une recherche théorique : elle est ouverte aux projets personnels de recherche et recherche-création dans le domaine des pratiques curatoriales, du commissariat d'exposition et de la critique d'art.

Master 1 | Un tronc commun

Le master propose une première année commune et se scinde en une formation professionnalisante (MEC pro) et une formation à la recherche (MEC recherche) en master 2. La première année conforte la connaissance de l'art contemporain, de ses dispositifs de production et de diffusion, de ses modes de fonctionnement, des activités de publication et d'écriture afférentes, des pratiques curatoriales, de l'histoire des expositions et de l'histoire de la critique à partir de mises en situation concrètes (galerie école, ateliers d'écriture…). Ce programme doit permettre de développer une réflexion tenant compte à la fois de la diversité du champ artistique contemporain et de la variété des publics.

Master 2 | Une option recherche, une option professionnelle

Le master 2 Médiation, Exposition, Critique / professionnel propose aux étudiant·e·s des perspectives d'insertion professionnelle à partir d'une formation sur le terrain. Le master 2 Médiation, Exposition, Critique / recherche propose aux étudiant·e·s un approfondissement de la réflexion et prépare au troisième cycle universitaire. Dans le cas d'un mémoire de recherche ou recherche-création, l'étudiant·e pourra proposer un projet d'écriture et/ou un projet curatorial qu'il/elle devra concrétiser au terme de son parcours.

Les enseignements

Les enseignements se répartissent suivant trois types de cours, méthodologiques, disciplinaires et professionnels.

Méthodologiques : les enseignements théoriques présents en M1 et M2 ont pour objet de faire prendre conscience aux étudiant·e·s de ce que sont le discours sur l'art, la médiation de l'art contemporain, la relation de l'art aux institutions et au marché ; ils/elles sont amené·e·s à connaître et à interroger les lieux de l'art, les conceptions muséologiques (passées ou en cours), les enjeux de la critique d'art ou du commissariat d'exposition, les pratiques curatoriales…

Disciplinaires : les enseignements théoriques ou pratiques permettent d'initier les étudiant·e·s à une activité de médiation, une activité de critique d'art ou à une pratique curatoriale. Cela concerne aussi bien la résolution de problèmes liés à la production d'une œuvre (ou à son activation dans l'espace public), que l'organisation d'expositions (avec les questions spécifiques liées à l'exposition des nouveaux médias, à la scénographie d'exposition ou à la communication). D'autres enseignements pratiques relèvent de l'accompagnement des œuvres: rédaction de dossiers de presse, rédaction de textes de catalogues, de notices, de cartels, conception d'audioguides, comptes rendus, essais critiques.

Professionnel·le·s : les enseignements d'ouverture sur le monde professionnel ont pour but d'initier les étudiant·e·s à la réalité professionnelle des métiers de la médiation, de l'exposition et de l'écriture sur l'art. Deux types de cours sont proposés. D'un côté des cours interrogeant l'activité des professionnel·le·s du monde de l'art et de la culture, y compris en leur rendant visite sur le terrain (dans des centres d'art, musées, services des publics, ateliers d'artistes, résidences…) ; de l'autre, des « cycles de conférences » où, à l'inverse, ce sont des professionnel·le·s qui se rendent à Paris 8 ou des workshops animés par des professionnel·le·s de la culture. Une galerie située au sein de Paris 8 fonctionnant comme un laboratoire permet également aux étudiant·e·s de s'initier en grandeur nature aux problématiques spécifiques de l'exposition.

Stages

Les stages sont une composante importante du Master Médiation, Exposition, Critique professionnel. En accord avec ses enseignant·e·s, les étudiant·e·s choisissent de les effectuer dans le domaine professionnel auquel ils/elles se destinent. Ils se tiennent à deux moments :

en M1, où il s'agit de découvrir le fonctionnement d'une structure par l'intermédiaire d'un stage de découverte d'un à trois mois (Rapport de stage de 10 à 20 pages sans les illustrations et annexes).

en M2 (professionnel), où il s'agit sur une durée plus longue (de trois à six mois) de s'immerger dans le milieu professionnel. Dans ce parcours, les stages se déroulent au sein d'institutions publiques (musées, centres d'art contemporain, etc.), d'entreprises culturelles privées (sociétés de ventes aux enchères publiques, maisons d'édition, galeries, fondations, etc.) et au sein des nouveaux espaces de production et d'action culturelle (réutilisation de friches industrielles, espaces intermédiaires, structures associatives, rapport de stage de 20 à 30 pages sans les illustrations et annexes).

Ils peuvent se faire dans le cadre du programme Erasmus au sein d'institutions ou d'entreprises européennes. Ils privilégient les situations où recherche et création artistique sont accueillies dans les institutions culturelles (musées d'art contemporain et centres d'art ou de création contemporaine, résidences d'artistes), les collectivités territoriales ou les espaces publics. Ils font l'objet d'un rapport, lié au mémoire et donnant lieu à une validation universitaire.

Il n'y a pas de période banalisée pour les stages afin de permettre aux étudiant·e·s de choisir les meilleurs stages en fonction des opportunités.

Débouchés

Les objectifs professionnels du master mention Arts plastiques parcours MEC peuvent être structurés en 5 axes :

1. Métiers de la médiation en art contemporain

2. Métiers de l'exposition

3. Métiers de la médiation culturelle et métiers de la culture en général : musées, centres d'art, conseiller·ère artistique dans les services publics de l'État et des collectivités territoriales, mouvements associatifs, Entreprises privées, fondations d'art, galeries, sociétés de vente aux enchères publiques, édition, presse, conseil en mécénat

4. Métiers dans le champ de l'art et dans les secteurs artistiques et professionnels (musée, galerie, fondation privée et publique, centre d'art photographique, responsable de collections, responsable editing presse, éditeur·rice·s d'art, reporter·rice·s, artistes, assistant·e·s…).

5. Métiers de la recherche en art contemporain

Recherche

Le Master MEC, option Recherche donne accès au Doctorat Esthétique, sciences et technologies des arts. Le stage n'est obligatoire pour cette option ; le but est de développer une recherche théorique dans les domaines de la médiation, de l'exposition, de la muséologie, de la critique d'art et autres domaines apparentés et/ou d'articuler recherche et projet d'intégration professionnelle par le biais de la recherche-action ou de la recherche-création en étroite relation avec les terrains professionnels spécifiques de chaque parcours-type de la mention de Master Arts Plastiques.

Responsables de parcours

Clélia Barbut et Nathalie Desmet
mec(a)univ-paris8.fr

Site web

https://artsplastiques.univ-paris8.fr/master/mec

Parcours PHTP (Photo)

Cursus de M1

Semestre 1	ECTS
1 UE Recherche	
– EC Méthodologie théorique	4
– EC Outils méthodologiques	2
– EC Méthodologie pratique	4
1 UE Spécialisation	
– EC Spécialisation théorique	5
– EC Spécialisation pratique	5
1 UE Développement	
– EC Culture numérique	5
– EC Technique photographique	5

Semestre 2	ECTS
1 UE Recherche	
– EC Méthodologie théorique	4
– EC Méthodologie pratique	4
1 UE Spécialisation	
– EC Spécialisation théorique	5
– EC Spécialisation pratique	5
1 UE Développement	
– EC Cycle de conférence Pro 1	1
– EC Cours technique	2
– EC Langue appliqué (hors CDL)	1
– EC Libre Arts plastiques	2
1 UE Projet	
– EC Projet de détermination théorique	3
– EC Projet de détermination pratique	3
Total M1	60

Cursus de M2

Semestre 1	ECTS
UE Recherche	
– EC Méthodologie théorique	5
– EC Méthodologie pratique	5
– EC Séminaire de recherche	5
UE Spécialisation	
– EC Théorie photographique	5
– EC Libre	5
UE Développement	
– EC Cycle de conférence Pro	2
– EC Culture numérique 2	2
– EC Cours technique 3	2

Semestre 2	ECTS
UE Recherche	
– EC Méthodologie théorique	4
– EC Méthodologie pratique	4
UE Spécialisation	
– EC Spécialisation théorique	5
– EC Spécialisation pratique	5
UE Stage	
– EC Stage	3
– EC Rapport de stage	3
UE Réalisation	
– EC Mémoire théorique	6
– EC Mémoire pratique	6
– EC Soutenance	4
Total M2	60

Présentation

Le département Photographie propose une formation orientée vers la recherche et la création photographique, dans ses dimensions théoriques et pratiques, ses implications dans l'art contemporain et le monde professionnel de l'image.

Au sein de la mention arts plastiques et art contemporain, le parcours Pratiques, Histoires, Théories de la photographie a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions théoriques, pratiques et techniques pour mener une recherche sur l'image photographique d'une part dans une perspective professionnelle et d'autre part dans une perspective de création personnelle tant pratique que théorique.

Se référer au guide des études du département photographie disponible à l'adresse : https://artsplastiques.univ-paris8.fr/master/photo/

Le parcours Pratiques, Histoires, Théories de la Photographie vise notamment l'acquisition des compétences suivantes :

• des connaissances de haut niveau en théorie, histoire et esthétique de la photographie et de l'art contemporain afin d'être capable de penser la photographie dans ses enjeux critiques au sein d'une formation pluridisciplinaire ;

• la maîtrise des compétences pratiques et techniques concernant la production et la pratique de l'image photographique afin d'être capable de concevoir et de réaliser un projet de recherche artistique approfondi et innovant, articulant théorie et pratique ;

• la maîtrise de la chaîne de production technique de l'image photographique et la connaissance du fonctionnement des nouveaux réseaux de diffusion afin de privilégier une ouverture sur les processus de production et de diffusion de l'image photographique en prise avec le milieu professionnel contemporain ;

• le développement des méthodes visées par les objectifs scientifiques des domaines de la recherche universitaire en photographie ainsi que celles requises pour une pratique photographique personnelle et professionnelle – que ce soit dans la sphère artistique ou dans les domaines de l'institution culturelle ou artistique (collections, fonds, centres d'art, galeries, studios photographiques), afin de pouvoir se positionner dans le monde artistique et culturel contemporain ;

• la transmission des moyens théoriques, des outils professionnels et la sensibilisation au contexte contemporain pour inventer de nouveaux métiers dont l'émergence est sans cesse visible dans les domaines où l'image photographique est tant vecteur de l'art contemporain qu'image appliquée au sein d'entreprises et d'institutions de plus en plus nombreuses et diversifiées (presse, édition, conception de programmes, conseiller artistique, responsable fonds, éditorial multi-supports, webMaster) utilisant la force et l'économie de l'image à leurs fins.

Le parcours Pratiques, Histoires, Théories de la Photographie organisé selon trois axes d'enseignements : techniques, pratique et théorique est également articulé à l'atelier EPHA « Esthétique, Pratiques & Histoire des arts » du Laboratoire AIAC « Arts des Images & Arts contemporain » (EA 4010). Cet atelier de recherche a pour objectif d'ouvrir de nouveaux champs théoriques à partir des notions de contextes en explorant les conditions de production des œuvres et leurs modalités de réception, de gestes en explorant les corrélations entre les gestes de corps et de pensées qui animent la recherche-création et ancre les pratiques aux enjeux politiques des sociétés contemporaines, sans oublier de s'intéresser aux multiples points de rencontres entre les arts à travers les notions d'intersections, de constellations et d'hétérochronies renvoyant pour cette dernière à l'expérience des temporalités plurielles qui se jouent dans la création du XX^e^ et du XXI^e^ siècle.

L'université Paris 8 est le seul établissement d'enseignement supérieur au niveau régional et national à délivrer un Master mention Arts plastiques et art contemporain, parcours Pratiques, Histoires, Théories de la Photographie, qui se concrétise sous la forme d'un mémoire à la fois théorique et pratique bénéficiant d'un double encadrement méthodologique. En deuxième année, le parcours propose un séminaire doctoral ouvert aux étudiant·e·s de master pour penser l'articulation entre recherche artistique et théorique.

Conditions d'accès

Aux conditions essentielles d'accès à la mention Arts plastiques et art contemporain des Master en arts plastiques s'ajoutent des conditions spécifiques d'accès au parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie sur commission d'admission après réception des candidatures sur la plateforme monmaster (25 places en Master 1 ; 30 places en Master 2)

Organisation et contenu des enseignements

Le parcours Photo comprend une forte composante méthodologique d'initiation à la recherche et à la création aboutissant à la production d'un double mémoire singularisé par une double direction théorique et pratique. Il est accompagné d'un rapport de stage obligatoire qui s'articule avec une prise en compte du monde professionnel durant le cursus.

Le parcours est organisé en quatre semestres sur les deux années du Master :

– Semestre 1 : workshop de rentrée au Centre Photographique d'Ile-de-France avec un·e artiste invité·e ; mise en place des structures de suivi méthodologiques à la fois en théorie et en pratique photographique ; renforcement des outils de méthodologie théorique ; enseignements de spécialisation en théorie et en pratique de la photographie ; outils et culture numérique.

– Semestre 2 : poursuite du suivi méthodologique en théorie et en pratique et élaboration du projet de détermination de fin de Master 1 ; cycle de conférence sur le monde et les métiers de la photographie : cours technique ; langue appliquée à la photographie.

– Semestre 3 : mise en place du suivi méthodologique pratique et théorique de Master 2 ; approfondissement spécialisation théorique : EC libre ; outils et culture technique ; cycle de conférence sur la professionnalisation.

– Semestre 4 : élaboration du mémoire de Master 2 sur les parties pratique et théorique en vue de la soutenance en fin de semestre ; séminaire de recherche ; fenêtre de mobilité (échanges internationaux, stage obligatoire avec rapport de stage).

Site web

https://artsplastiques.univ-paris8.fr/master/photo/

Pour tout renseignement complémentaire voir le guide des études du département Photographie et contacter le secrétariat du Département photographie : bureau A065, 01 49 40 66 15, secretariat.photographie(a)univ-paris8.fr

Annexes

Plagiat

Tout travail de rédaction universitaire (devoir sur table, dossier, mémoire, rapport) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales des œuvres d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique) qui doivent être données entre guillemets et référencées précisément en notes de bas de page.

L'irrespect de cette obligation, que ce soit ou non par la pratique du « copié-collé », constitue une fraude entraînant sanction et pouvant conduire au passage devant la section disciplinaire.

Il est en effet interdit d'utiliser dans un document ou un travail soumis à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui (ou issue d'une intelligence artificielle) ou des passages de celle-ci sans les identifier expressément comme citations et dans l'intention de les faire passer pour siens.

Un travail relevant d'une fraude entraîne, au minimum, une absence de note pour le cours concerné, sans possibilité de rattrapage.

Langues et cours d'anglais de l'UFR Arts

Dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou l'approfondissement d'une seule langue. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte. Le Centre de langues (CDL) propose des cours de différentes langues vivantes

Secrétariat du CDL : Bâtiment B 1
Bureaux B 204/205
Téléphone : 01 49 40 68 43

Attention : il est dorénavant impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.

Calendrier des cours de langues

Calendrier de la rentrée : voir sur p. 2

Calendrier de l'année : se renseigner directement auprès du CDL.

Cours d'anglais de l'UFR Arts au centre des langues (CDL)

Au préalable, tout·e étudiant·e nouveau à Paris 8 doit passer un test de niveau (Oxford Placement Test).

Quand et comment passer le test de niveau ?

Dès la première semaine de septembre, après avoir validé et ouvert votre espace personnel Paris 8 vous aurez accès au Moodle de l'Université Paris 8.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une fois !Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment)

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

General English A1 : niveau débutant ouvert à tous les étudiant·e·s quelle que soit leur formation. Attention : ces cours étant ouverts aux étudiant·e·s de plusieurs départements, ils commenceront mi-septembre.

À partir du niveau A2, les étudiant·e·s doivent suivre des cours d'anglais de spécialité : English for Arts.

English for Arts A2 et B1 : il est fortement recommandé de valider deux semestres d'un cours de même niveau avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir au moins 14/20.

À partir du niveau B2 : Le CDL propose des cours d'anglais pour Arts B2+. Par ailleurs les étudiant·e·s peuvent également suivre un cours du département d'anglais (DEPA) dans la mesure des places disponibles (pour les inscriptions à ces cours, renseignez vous au DEPA directement).

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignant·e·s de General English A1, English for Arts A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : http://www.univ-paris8.fr/cdl/

Les pré-inscriptions se font sur Moodle : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/.
Dans le menu choisissez :
CDL/inscriptions cours d'anglais/
puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A0 et A1, soit English for Arts A2, B1 ou B2).

Attention : Il est impératif que les étudiant·e·s pré-inscrit·e·s confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours, faute de quoi des étudiant·e·s en attente présent·e·s au premier cours prendront leur place.

Un·e étudiant·e ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant·e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant·e).

Si le cours où vous souhaitiez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts.

Enseignante référente de l'anglais pour Arts :
Hélène Schwitzer-Borgiallo,
helene.schwitzer-borgiallo(a)univ-paris8.fr

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 15 mai 2025 pour toutes les formations de l'Université Paris 8. Elles sont soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR Arts, Philosophie, Esthétique

Master Arts, mention arts plastiques et art contemporain

(Annexe validée par le Conseil d'UFR le 20 mai 2025 et par la CFVU)

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Chaque enseignement donne lieu à une validation selon des modalités spécifiques déterminées par l'enseignant en accord avec les responsables de la formation.

Chaque enseignant·e informe les étudiant·e·s au tout début du semestre des modalités de validation de son cours. Il peut s'agir d'une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales, de dossiers à rendre, ou autre. Le contrôle continu est toujours privilégié.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Très exceptionnellement un aménagement des modalités de contrôle est envisageable dans des cas particuliers (notamment situation de handicap, longue maladie, stage long). La demande doit en être formulée par l'étudiant·e auprès de l'enseignant·e dans un délai maximum de quatre semaines après le début du semestre, accompagnée des justificatifs nécessaires.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

Chaque enseignement donne lieu à une validation en suivant des modalités propres à chaque cours nombre d'épreuves, nature, durée). Certaines validations supposent une ou plusieurs épreuves écrites ; d'autres des dossiers à rendre ; d'autres encore des épreuves orales ou un contrôle continu. Certain·e·s enseignant·e·s combinent ces différentes modalités, lesquelles sont laissées à l'appréciation de chacun·e sous le contrôle des responsables de Master.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études et délibère sur les résultats.

Un jury de deuxième session est organisé uniquement pour le parcours MEC, afin de prendre en compte les résultats des étudiant·e·s ayant effectué leur stage durant l'été.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

Les cours intensifs et les rendus de dossiers suite à un stage font l'objet d'une évaluation qui ne peut donner lieu à une session de seconde chance.

Pour les mémoires de M1 et de M2, une seule session est organisée en mai-juin, sans seconde chance.

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance sont celles de l'examen terminal de cette session si elles sont supérieures aux notes de la session 1.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

L'étudiant·e qui souhaite renoncer à la compensation doit faire une demande auprès du secrétariat du master, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

Tous les EC donnent lieu à une note sur une échelle de 0 à 20, à l'exception, dans le parcours MEC, de l'EC « Pratique et Projet collectif » (UE Professionnalisation), qui donne lieu au résultat « acquis » ou « non acquis »

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

Les UE mémoires et leurs soutenances n'ont pas de compensation possible.

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

La réinscription peut se faire dès le semestre suivant, à condition que l'EC (ou un EC équivalent) soit à nouveau proposé.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

Non concerné

10b – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (Article 23)

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre est doit être compris entre 30 et 48)

Le passage conditionnel de M1 en M2 est possible en AJAC à condition d'avoir obtenu au moins 30 crédits ECTS, dont ceux correspondant à la validation du mémoire de M1.

10c — Durée des études et conditions de réinscription (Article 6)

En Master, la durée des études est de deux ans. Le redoublement d'une année est possible, soit celle de M1, soit celle de M2. Au-delà, à partir d'une demande de réinscription en troisième année de M1, ou de quatrième année dans le diplôme, ou de troisième année de M2 dans le cas d'une arrivée directement en M2, l'étudiant·e doit s'entretenir avec le responsable de la formation et obtenir son accord.

L'avis peut être défavorable et la réinscription dans ce cas ne sera pas possible.

L'entretien peut se dérouler en présence, en visioconférence, par téléphone, voire par courrier électronique, en particulier si l'étudiant ne se rend pas disponible aux date et heure fixées pour l'entretien par le responsable de la formation.

La décision est notifiée sur une attestation transmise à l'étudiant·e. En cas d'avis favorable, l'étudiant fournit cette attestation au service de la scolarité au moment de sa réinscription. En cas d'avis défavorable, le secrétariat communique cet avis directement au service de la scolarité.

Charte des délégué·es étudiant·es

I. Rôles & fonctions

Les délégué·es sont des étudiant·es de la L2 au M2. Iels sont élu·es lors d'élections qui se tiennent en début d'année universitaire. Leur rôle principal est de représenter les étudiant·es auprès de l'équipe enseignant·e. Iels ne se substituent pas aux enseignant·es-chercheur·euses, aux tuteur·ices et aux secrétaires pédagogiques. Iels n'assurent pas de soutien scolaire.

Les délégué·es étudiant·es endossent des responsabilités et s'engagent pour le bien commun. Iels incarnent un "symbole", leur posture est singulière dans le statut d'étudiant·es et requiert éthique et savoir-être. Iels inspirent confiance et cohésion. Iels veillent à garder une attitude adaptée dans la relation étudiant·e/étudiant·e, mais aussi étudiant·e/enseignant·e.

Les délégué·es sont à la fois les porte-paroles et les intermédiaires auprès de leurs camarades et des enseignant·es. Iels font circuler les informations nécessaires. Iels se mettent à l'écoute des étudiant·es des différentes promotions, cherchent à comprendre les éventuelles tensions et rapportent cela aux responsables de département, ou aux responsables de formation. Iels ne confondent pas communication des délégué·es (diffusion d'informations, dans un sens, et recueil de paroles, dans l'autre) et échanges (comprenant des rumeurs) sur des groupes via des réseaux sociaux.

Iels sont également les garant·es d'une cohésion collective et sont les référent·es pour les directions du département. Iels doivent toujours tendre à une neutralité et objectivité. Iels aiguillent vers les instances référentes (tutorat, administration, directions de formation, référent·es VSS...) et ne prennent pas sur elleux des charges qui ne leur incombent pas (telles les missions des tuteur·ices rappelées en annexe de la charte).

Préalables à l'existence des délégué·es
Il n'y a pas de délégué·e s'il n'y a pas au minimum deux représentant·es par cycle. L'idéal est de mettre en place un fonctionnement en duo par cycle voire par niveau si possible. Les délégué·es de licence sont prioritairement en L3 pour avoir une bonne connaissance de l'environnement. Les mandats ne sont pas cumulables plus de trois années de suite.

II. Les missions

Écouter
- Faciliter les relations entre les directeur·ices de mémoire et les étudiant·es.
- Assurer des rendez-vous pour écouter et informer individuellement les étudiant·es qui en expriment le besoin.

Informer
- Aider à transmettre et faire circuler les informations relatives au département d'arts plastiques auprès des étudiant·es par le biais de permanences dont les dates et créneaux seront communiqués en avance.
- Participer aux réunions de pré-rentrée.
- Présenter les différents parcours de master en février dans le cadre des projets tutorés.

Représenter
- Représenter les étudiant·es auprès de l'équipe enseignante.
- Participer aux réunions de département.
- Participer à l'amélioration du fonctionnement du département par la participation au conseil de perfectionnement.

III. Compétences des délégué·es

Savoir écouter ;
Être responsable ;
Être ponctuel·le ;
Être organisé·e ;
Avoir un sens de l'éthique ;
Savoir communiquer et échanger.

IV. Droits des étudiant·es délégué·es

- Venir aux JPO sur la base du volontariat pour représenter leur fonction ou organiser un événement.
- Valider un EC (stage, EC libre).
- Participer et prendre la parole en réunion de département.
- Participer aux commissions ou instances qui impliquent un·e étudiant·e pour le ou représenter la communauté étudiante.
- Refuser toute sollicitation qui empiéterait sur le rôle des tuteur·ices, du secretariat ou autre.
- Exprimer ses points de vue au regard de sa position de délégué·e.
- Avoir le respect des enseignant·es dans des échanges cordiaux.
- Être considéré·e et reçu·e dans de bonnes conditions d'écoute et de dialogue.
- Être impliqué·e dans les réflexions autour des changements impactant la vie universitaire des étudiant·es au sein du département (ex : travail sur les nouvelles maquettes).

V. Devoirs des étudiant·es délégué·es

- Ne pas divulguer les informations confidentielles.
- Ne pas dénigrer le personnel de l'université et ne pas propager des rumeurs.
- Avoir un comportement digne de leur fonction et de l'éthique étudiante.
- Collaborer avec les directions de licence et de master du département dans une interaction pensée et co-construite (sollicitation pour des interventions en réunion, etc.).
- Faire équipe entre délégué·es pour se répartir les rôles, se coordonner et mettre en partage les enjeux et les exigences de la fonction.
- Représenter et/ou assister les étudiant·es dans les commissions ou instances (réunion de département, convocations...).
- Faire remonter les problèmes recueillis en contactant les responsables des formations concernées et du département.
- Prendre des notes et faire des comptes rendus des différentes réunions auxquelles iels assistent, les transmettre aux futur·es délégué·es en les archivant dans le drive dédié.

VI. Focus

Réunion de département /
Les délégué·es assistent et participent aux réunions du département pour faire remonter les problématiques rencontrées par les étudiant·es et être force de proposition pour améliorer la vie étudiante. Quelques jours avant les réunions, les étudiant·es délégué·es font remonter un ordre du jour des sujets qu'iels souhaitent aborder. Iels peuvent également apporter leur éclairage sur d'autres sujets lors de la réunion du département. Iels s'engagent à ne pas faire circuler les informations qui relèvent de la confidentialité.

Outils /
Un drive public avec les tutos, calendrier, liste de cours, les compte-rendus... Un drive privé avec les archives des délégué·es pour transmission aux futur·es étudiant·es délégué·es.

Rôle et fonction des tuteur•ices

Accueillir & Informer

- Orienter les étudiant•e•s de L1 et primo-arrivant•e•s (implantation des services, des bureaux et des secrétariats, etc.)
- Accueillir, informer et conseiller les étudiant•es sur la formation et la discipline dans le cadre de la permanence et des réunions de rentrée.
- Aider les primo inscrits à choisir leurs cours, à concevoir leur emploi du temps en leur expliquant l'organisation et le contenu des études, dans leurs démarches administratives (inscriptions, bourses...)
- Identifier les étudiant•es les plus fragiles et les orienter vers les structures adéquates (SCUIO-IP, Accueil handicap, Direction Vie de campus, département FLE, ..)
- Participer aux actions d'information et d'orientation (salons, forums, JPO....)

Accompagner

- Assurer un accompagnement personnalisé des étudiant•es jusqu'à la fin de l'année universitaire.
- Aider les étudiant•es en fonction des besoins qui ont été repérés dans :

. le renforcement des savoirs fondamentaux (expression écrite et orale, bases disciplinaires)
. l'apprentissage ou dans le perfectionnement des méthodes du travail universitaire (prise de note, fiche de lecture, résumé, lecture, recherche documentaire)
. l'apprentissage de l'autonomie et du travail personnel.

Table des matières

2 Informations pratiques

- Calendriers
- Responsables pédagogiques
- Accompagnements
- Contacts administratifs
- Codes et abréviations

6 Liste des enseignant·e.s

7 Le cursus de Master

- Présentation
- Les différents parcours de Master
- Unités d'enseignement (UE) et Éléments constitutifs (EC)
- Durée des études
- Langue vivante
- Passerelles et réorientations

10 Le mémoire de Master

- Présentation
- Conseils pour le mémoire
- Directrices et directeurs de mémoire

14 Mobilité d'études internationale

16 Diplôme et insertion professionnelle

- Principes d'équivalence
- Délivrance du diplôme
- Poursuite des études et insertion professionnelle

17 *Marges*, la revue du département

18 Parcours ACSH

22 Parcours EDAM

25 Parcours MEC

29 Parcours PHTP (Photo)

32 Annexes

- Plagiat
- Langues et cours d'anglais de l'UFR Arts
- Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences
- Charte des délégué·es étudiant·es
- Rôle et fonction des tuteur·ices

Université Paris 8

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex 02
http://www.univ-paris8.fr

Colophon

Mise en page par Achim Reichert (basé sur une maquette conçue par Jérôme Saint-Loubert Bié)
Impression par Reprographie de l'Université Paris 8
Tirage à 300 exemplaires

Master 2025-2026
Arts plastiques et Art contemporain